

La population scolaire à instruire, comprenant les enfants de 5 à 18 ans, l'année dernière, au Lac Saint-Jean, était au nombre de 9,237. Il y en avait 7,005 d'inscrits dans les registres, ce qui équivaut à 75% du total. Mais il convient d'ajouter qu'un grand nombre d'enfants au-dessous de 7 ans ne peuvent être envoyés aux écoles à cause de la distance à parcourir ou du mauvais état des chemins, tandis que, d'autre part, la grande majorité des élèves quittent l'école après le cours primaire, à 13 ou 14 ans, sans qu'on soit tenté de les en blâmer, attendu qu'il n'y a pas d'écoles modèles dans bien des villages. C'est pourquoi on enrégistre une marge de 25% entre les élèves inscrits aux écoles et les enfants d'âge scolaire, dans le comté du Lac Saint-Jean.

Au reste, si l'on considère le pourcentage de la fréquentation de ceux qui sont inscrits aux écoles—étant donné les nombreux empêchements qui retiennent un bon nombre d'élèves hors de la classe, par exemple, pour assister les parents pendant certaines saisons de l'année, l'hiver avec ses froids rigoureux et, enfin, la maladie—l'on admettra que la présence moyenne ci-après démontre qu'au Lac Saint-Jean, comme d'ailleurs dans la plupart des comtés de la province, les parents s'efforcent de tenir les enfants aux écoles le plus régulièrement possible. Ainsi, dans les écoles élémentaires, la fréquentation moyenne a été de 73%, dans les écoles modèles, de 75% et, dans les académies, de 77%.

Les traitements des instituteurs et des institutrices ne sont peut-être pas aussi élevés que désirable, mais toutes choses égales d'ailleurs, je relève, dans le dernier rapport de l'inspecteur de la région, que ces traitements ne sont pas inférieurs à ceux accordés dans les autres localités de la province. En 1917-18, la moyenne du traitement payé aux instituteurs laïques était de \$565 dans les écoles modèles, pendant que les institutrices recevaient \$205 dans les écoles élémentaires et \$240 dans les écoles modèles; les Frères avaient \$360 à tous les degrés de l'école primaire, pendant que les Sœurs touchaient \$198 dans les écoles élémentaires et \$230 dans les écoles modèles.